

## VIE MUNICIPALE

**ÉTAT CIVIL - Publication de mariage :** Pierre-Yves Morvan, grossiste, 29 Lestréonec et Emilie Morizur, restauratrice, Inizi Bian (Plounéventer).

**URBANISME - Permis de construire : Autorisation :** Coopérative Even (création d'un espace de travail) Traon Bihan.

**Déclarations préalables :** Indivision Lahé (division en vue de construire) 5 cité des Bruyères ; Communauté de Lesneven Côte des Légendes (division en vue de construire) ZAE de Mescoden ; Olivier Quillon (remplacement des ouvertures et réfection de la véranda) 7 rue Hersart de la Villemarqué ; Christophe Farina (clôture) 4 Kerneven ; David Le Duff et Gwénolé Balcon (clôture mitoyenne) 11 et 9 impasse de Bel Air.

**COURSE CYCLISTE - Tro Bro Léon : Réglementation de la circulation : Dimanche 15 :** vers 16h, la 35<sup>ème</sup> édition de cette course cycliste passera à Ploudaniel, venant de Plounéventer, Kergongar, Lannignez, Langouron, Gouézou, Kerbilbren, Crellin, Kerfelgar, Kermahellan, Kernévez Bodillo, puis direction St Méen.

→ Réglementation de la circulation par arrêté municipal : circulation et stationnement interdits sur le circuit emprunté.

→ Les riverains sont priés de bien vouloir maintenir les animaux domestiques enfermés.

**EXPOSITION 14-18** - Dans le cadre du centenaire de la guerre 14-18 et à l'initiative de la municipalité de Ploudaniel, une exposition sur la guerre 14-18 sera visible en mairie (salle du conseil) **du 8 au 18 mai inclus**. Pour parfaire cette exposition, la mairie fait appel aux personnes qui possèdent tout document (objets, photos, lettres, livres, ...). Ces documents peuvent être remis en mairie et seront restitués à la fin de l'exposition.

**AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE ET D'UNE ENQUÊTE PARCELLAIRE** - Le projet de constitution d'une réserve foncière en vue de restructurer et développer le site industriel de Traon Bihan est soumis à une enquête publique préalable à une Déclaration d'Utilité Publique et une enquête parcellaire. Les enquêtes se dérouleront **jusqu'au 20/04/2018**, à la mairie de Ploudaniel où le dossier est consultable pendant l'enquête.

Permanences du commissaire-enquêteur à la mairie de Ploudaniel les vendredis 13/04 et 20/04 (14h-17h).

**FRELONS ASIATIQUES** - La campagne de lutte contre les frelons asiatiques redémarre. Les reines sortent en ce moment de l'hivernage et vont chercher à s'alimenter car elles sont affaiblies. La Communauté de Communes :

- prend en charge la destruction des nids. Signalez chaque nid en mairie.

- à titre préventif, met à disposition des pièges. Deux campagnes sont organisées : la 1<sup>ère</sup> d'avril à juin (un compte-rendu des captures devra être retourné en mairie début juillet) et la 2<sup>ème</sup> de mi-septembre à décembre. Les habitants qui souhaitent disposer d'un piège sont invités à se présenter en mairie.

**JOURNÉE CITOYEN / RECENSEMENT DES JEUNES** - Garçons et filles nés en **avril 2002**. Se présenter en mairie **après votre anniversaire et au plus tard fin juillet 2018**. Vous munir du livret de famille.

**DÉCHETS DE JARDIN** - Ce week-end, remorques communales résidences du Roudous et des Châtaigniers.

## RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION



Suite aux intempéries, les travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable rue du Général de Gaulle, de la place St-Yves au lieu-dit la Gare, sont prolongés **jusqu'à la fin des travaux**.

**COUPURE D'EAU : Lundi 16**, de 9h à 18h, sont concernés les habitations de Kerjoly, La Gare, Kerdec'hoalé (à Trégarantec), Le Roudous, lotissement du Roudous et lotissement des Châtaigniers.

La circulation des véhicules se fera sur demi-chaussée et sera réglementée par alternat sous feux tricolores.

## PERMANENCES

. **Mairie** - ☎ 02.98.83.61.57. Ouverte du lundi au vendredi, 8h30-12h15 / 13h30-17h30 (sauf mardi, 14h). Fermée le samedi.

. **Régie Eaux et Assainissement Lesneven** - ☎ 02.98.83.02.80.

. **Médecin de garde - Chirurgien-dentiste de garde** - ☎ 15.

. **Pharmacie de garde** - ☎ 32.37.

. **Cabinet infirmier** - 34, rue du G<sup>al</sup> de Gaulle ☎ 02.98.83.68.98.

. **Eric Jenouvrier** - 68, rue du G<sup>al</sup> de Gaulle ☎ 02.98.83.66.81 ou ☎ 06.87.57.69.20.

. **Psychologue** - 18, rue G<sup>al</sup> de Gaulle ☎ 07.67.27.81.61.

. **Bibliothèque** - ☎ 02.98.83.75.82. Mardi (16h30-17h30), mercredi (14h30-16h), jeudi (14h-16h/18h-19h), samedi (10h30-12h) et dimanche (10h-12h).

. **Maison de l'Enfance : ✓ Centre de Loisirs/Garderie périscolaire** ☎ 02.98.83.69.33. ✓ **Crèche/Multi-accueil** ☎ 02.98.83.66.50.

## ÉLUS

↳ **MAIRE** - Le Maire reçoit sur **rendez-vous**, à prendre en mairie.

## INFORMATIONS PRATIQUES

**CANTINE SCOLAIRE - Menu de la semaine 16, du 16 au 20 avril** (\* : Produits bio)

Lundi 16	Mardi 17	Jeudi 19	Vendredi 20
Taboulé *	Céleri rémoulade	Concombre vinaigrette *	//
Paupiette de veau aux herbes Haricots verts Pâtes	Cordon bleu Petits pois au jus Riz	Emincé de bœuf tomate basilic Pommes sautées Brunoise provençale	Dos de colin sauce aux épices Epinards à la crème Semoule
Yaourt sucré	Compote de pommes *	Fruit frais	Fromage Moelleux au citron *

**MAISON DE L'ENFANCE « LE PETIT PRINCE » - Portes ouvertes samedi 14**, 10h-12h. Visite de la crèche et de l'accueil de loisirs. Rencontres avec les professionnels. Renseignements ☎ 02.98.83.66.50 ou ☎ 02.98.83.69.33.

**MAISON DE L'EMPLOI** - ☎ 02.98.21.13.14. **Atelier DEEP : Lundi 16**, 9h30-11h30.

## VIE PAROISSIALE

**MESSES DOMINICALES** - **Samedi 14** : à 18h à Lesneven. **Dimanche 15** : à 9h30 à Loc-Brévalaire, à 11h au Folgoët.

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 5 AVRIL 2018 À 18H

**1 - Décisions municipales** - Décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal, en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du Conseil Municipal en date du 11 avril 2014.

▪ **N° 3-2018 du 28 mars 2018** - Il s'agit de la réalisation d'un emprunt de 1 000 000 euros auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Finistère pour le financement de travaux aux caractéristiques suivantes :

Durée = 20 ans. Taux fixe = 1,61 %. Périodicité de remboursement des échéances = trimestrielle. Frais de dossier : 1 000 euros.

▪ **N° 4-2018 du 28 mars 2018** - Il s'agit de la passation d'un marché à procédure adaptée (article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 et l'article n° 42 de l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015) pour la mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une extension indépendante de l'ALSH et extension de la crèche, Maison de l'Enfance de Ploudaniel. La mission est confiée au groupement conjoint NB ARCH (Architecte et mandataire - Douarnenez), Atelier Jean Jourde (économiste - Ploudaniel), DET Axone (BET Thermique/Fluides - Saint-Renan), SARL Kerenn (BET Structure - Plabennec) pour un montant de 41 408 € HT ; 49 689,60 € TTC.

**2 - Vente d'une portion de chemin communal** - Avis favorable du Conseil, à l'unanimité des votants, sur la demande présentée par la coopérative EVEN située à Traon Bihan qui souhaite acquérir une portion de chemin communal afin de procéder au développement de son site industriel. Il s'agit de la parcelle cadastrée ZA n° 38 pour environ 2 080 m<sup>2</sup>. Le prix est fixé à 5 €/m<sup>2</sup>, tous frais de géomètre et de notaire à la charge du demandeur. Une enquête publique locale de quinze jours aura lieu au préalable.

**3 - Ouverture d'une procédure d'expropriation en vue de la constitution de réserves foncières** - Par arrêté en date du 1<sup>er</sup> mars 2018, le Préfet du Finistère a prescrit l'ouverture conjointe d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et d'une enquête parcellaire relatives au projet de constitution, par la Communauté de Communes Pays de Lesneven Côte des Légendes, d'une réserve foncière dans le cadre de la restructuration et du développement économique du site industriel de Traon Bihan à Ploudaniel.

L'enquête parcellaire porte sur les parcelles cadastrées section ZA n° 21p, 292, 294, 295 et 43.

Les enquêtes se déroulent du 3 au 20 avril 2018 inclus en mairie de Ploudaniel.

→ Le Conseil émet un avis favorable sur la procédure engagée par 20 voix POUR. Cinq conseillers municipaux prennent acte de la procédure.

**4 - Cession d'une parcelle cadastrale avec transformateur** - M. et Mme ROUDAUT Jean, demeurant 6 route de Lesneven ont réalisé un lotissement privé - lotissement « Les Châtaigniers ». Les VRD et espaces verts du lotissement ont été versés dans le domaine public communal en 2000, après accomplissement de toutes les formalités. Il s'avère que la parcelle cadastrée à la section ZI sous le n° 200 pour une surface de 25 m<sup>2</sup> sur laquelle est implanté un poste transformateur EDF est restée propriété de M. et Mme ROUDAUT, lesquels ont donné leur accord pour céder à la commune, à titre gratuit, la parcelle en question. Les frais de notaire seront à la charge de M. et Mme ROUDAUT. Le projet sera soumis au préalable à une enquête locale de 15 jours.

→ Avis favorable du Conseil, à l'unanimité des votants.

**5 - Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Brest (SCoT)** - Le SCoT du Pays de Brest a été approuvé le 13 septembre 2011. Depuis son adoption, le cadre légal a évolué consécutivement à l'adoption de différentes lois qui ont introduit des modifications concernant les SCoT qu'il convient aujourd'hui de prendre en compte. Il s'agit plus particulièrement des lois dites « Grenelle II et ALUR ». Le comité syndical du pôle métropolitain du 14 décembre 2014 a prescrit la révision du SCoT du Pays de Brest et arrêté les modalités de la concertation. Par délibérations du 19 décembre 2017, le comité syndical du pôle métropolitain a approuvé le bilan de la concertation et arrêté le projet de SCoT du Pays de Brest. En application de l'article L 143-20 du code de l'Urbanisme, l'avis du Conseil est sollicité.

→ Avis favorable du Conseil, à l'unanimité des votants sur le bilan de la concertation et le projet de SCoT arrêté.

**6 - Centre socioculturel intercommunal du Pays de Lesneven - Côte des légendes** - Accord du Conseil, à l'unanimité des votants, pour verser une participation de 14 € par jour et par jeune de la commune participant aux activités de loisirs pour l'année 2018.

**7 - Comptabilité des collectivités territoriales : M14** - Conformément aux articles L 2321-2 - 27°, 28°, et R 232161 du Code Général des Collectivités Territoriales, les communes dont la population est égale ou supérieure à 3 500 habitants sont tenues d'amortir. La délibération prise par le Conseil Municipal le 6 décembre 1996 fixant la durée des amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles de la commune ne prévoit pas l'amortissement des frais d'études et d'insertion non suivis de réalisation.

Le Conseil, à l'unanimité des votants, décide de fixer la durée des amortissements pour frais d'études et d'insertion à 5 ans.

**8 - Tarifs communaux 2018** - Le Conseil, à l'unanimité des votants, fixe comme ci-après, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2018, les tarifs pour :

→ *les réseaux d'eau et de l'assainissement* :

♦ Tarifs de l'eau : Terme fixe = 42,00 € HT - de 0 à 30 m<sup>3</sup> = 0,38 € HT/m<sup>3</sup> - de 31 à 200 m<sup>3</sup> = 1,10 € HT/m<sup>3</sup> + 200 m<sup>3</sup> = 0,54 € HT/m<sup>3</sup>.

♦ Redevance d'assainissement : 1,54 € HT/ m<sup>3</sup>.

♦ Taxes de raccordement = au réseau d'eau potable (1 300 € HT) ; au réseau d'assainissement collectif (1 400 € HT).

→ *les occupations des salles communales* : Les nouveaux tarifs seront appliqués pour toute utilisation à compter du 1<sup>er</sup> avril 2018, même si la réservation est antérieure. Les tarifs sont consultables en mairie.

**9 - Ecole intercommunale Jean Monnet** - Avenant à la convention signée avec la commune de Trégarantec - Une convention relative à l'école publique intercommunale a été signée en 2009 entre les communes de Ploudaniel et Trégarantec pour définir et préciser les modalités pratiques et financières de conversion de l'école Jean Monnet en une école intercommunale Ploudaniel/Trégarantec.

Suite aux travaux d'extension de l'école en 2017, un projet d'avenant à la convention a été rédigé sur les éléments validés le 1<sup>er</sup> mars 2018 par le Conseil Municipal de Trégarantec, à savoir :

- participation financière pour la totalité des travaux.

- prise en charge à hauteur de 18 % du montant des dépenses diminuées des aides publiques, de la TVA non récupérée, correspondant aux effectifs de Trégarantec à la rentrée scolaire de septembre 2017. Ce pourcentage sera fixe pour toute la durée du remboursement.

- Versement en 15 annuités fixes.

Le Conseil Municipal de Trégarantec, dans sa séance du 13 mars 2018, a validé le projet d'avenant. Sa participation s'établit ainsi :

Montant du marché de travaux avec les aléas	646 924,42 € TTC
Dépense réelle avec révision des prix	649 228,07 € TTC (541 023,39 HT)
- Solde à charge des deux communes après déduction des aides publiques - 65 % - (189 358,19 €) auquel est rajouté le montant de la TVA non récupérée (19 455,20 €)	208 813,39 €
Participation de Trégarantec - 18 % -	37 586,41 €
Soit 15 annuités - Première annuité en 2018 -	2 505,76 €

→ Accord du Conseil, à l'unanimité des votants, pour autoriser le Maire à signer l'avenant à la convention.

**10 - Comptes administratifs 2017** - Le Conseil, à l'unanimité des votants, adopte les 4 comptes administratifs, résumés ci-après :

▪ **Budget de la commune**

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Fonctionnement	2 296 161,59 €	2 801 405,05 €	505 243,46 €
Investissement	2 182 826,73 €	815 020,68 €	- 1 367 806,05 €

→ Soit

- ▷ Déficit de clôture - 862 562,59 €
- ▷ Excédent en restes à réaliser 528 727,18 €
- ▷ Excédent global de clôture 333 835,41 €

▪ **Budget du service « Eau »**

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Fonctionnement	369 157,15 €	534 114,62 €	164 957,47 €
Investissement	378 068,65 €	1 064 822,91 €	686 754,26 €

→ Soit

- ▷ Excédent de clôture 851 711,73 €
- ▷ Déficit en restes à réaliser - 743 753,00 €
- ▷ Excédent global de clôture 107 958,73 €

▪ **Budget du service « Assainissement »**

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Fonctionnement	119 089,16 €	281 573,24 €	162 484,08 €
Investissement	66 135,14 €	51 216,36 €	- 14 918,78 €

→ Soit

- ▷ Excédent de clôture 147 565,30 €
- ▷ Excédent en restes à réaliser 412,00 €
- ▷ Excédent global de clôture 147 977,30 €

▪ **Budget du lotissement communal de Park Hir**

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Fonctionnement	313 457,46 €	511 351,86 €	197 894,40 €
Investissement	450 272,37 €	719 056,60 €	268 784,23 €

→ Soit un excédent global de clôture de 466 678,63 €.

**11 - Comptes de gestion 2017 du trésorier** - Les comptes de gestion sont identiques à ceux de la comptabilité communale.

Quitus est donné au receveur municipal.

**12 - Affectation des résultats de fonctionnement 2017** - Décision du Conseil, à l'unanimité des votants, résumée comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	Report à nouveau (fonct)	Besoin de financement (invnt)	Réserve (invnt)
BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE	505 243,46 €	100 000 €	405 243,46 €	
BUDGET DU SERVICE « EAU »	164 957,47 €	60 000 €	104 957,47 €	
BUDGET DU SERVICE « ASSAINISSEMENT »	162 484,08 €	162 484,08 €		
BUDGET DU LOTISSEMENT PARK HIR	271 951,00 €	271 951,00 €		

**13 - Taux des impôts communaux 2018** - Le Conseil, à l'unanimité des votants, décide d'augmenter uniformément de 2 % les taux d'imposition pour l'année 2018 aboutissant au produit fiscal suivant :

Taxes	Taux communaux	Bases notifiées pour 2018	Produits
Taxe d'habitation	14,74 %	3 270 000	481 998 €
Taxe foncière sur les propriétés bâties	13,64 %	4 701 000	641 216 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	37,21 %	266 000	98 978 €
TOTAL			1 222 192 €

**14 - Budgets primitifs 2018** - Le Conseil, à l'unanimité des votants, vote les 4 budgets : Commune, service annexe de l'Eau ; service annexe de l'Assainissement et le budget du lotissement de Park Hir, lesquels peuvent se résumer dans le tableau ci-dessous :

BUDGET	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE	2 819 801 €	2 819 801 €	4 491 456 €	4 491 456 €
BUDGET SERVICE « EAU »	525 600 €	525 600 €	1 149 424 €	1 149 424 €
BUDGET SERVICE « ASSAINISSEMENT »	316 615 €	316 615 €	82 560 €	82 560 €
BUDGET LOTISSEMENT COMMUNAL DE PARK HIR	743 651 €	743 651 €	615 753 €	615 753 €
TOTAL TOUS BUDGETS CONFONDUS	4 405 667 €	4 405 667 €	6 339 193 €	6 339 193 €

Le montant du marché des travaux d'élagage des routes pour 2018 est inscrit au budget primitif de 2018.

Le marché est reconduit au titre de l'année 2018 avec la SARL PHILIPPE SALIOU ELAGAGE de Ploudaniel.

**15 - Question diverse**

❖ **Motion de soutien au groupe Arkéa** - Le Conseil Municipal apporte son soutien au groupe Arkéa dans son projet d'indépendance afin qu'il conserve ses centres de décision et ses emplois en région, en Bretagne et dans le Finistère.

**Le compte rendu détaillé du conseil est consultable en mairie.**

**ESY FOOTBALL - Samedi 14 :**

- U 8 2 : départ 13h pour Plabennec.
- U 8 3 : départ 13h pour Berven.
- U 9 : départ 13h pour Le Drennec.
- U 11 1 : à 10h30 c/ FC Lanh Plounevez 1 (rv 9h30).
- U 11 2 : à 10h30 c/ CND Le Folgoët 1 (rv 9h30).
- U 15 A : départ 13h45 pour GJ Haut Léon, à Cléder.
- U 15 B : départ 11h15 pour AS Plouvien B.
- U 17 : départ 13h45 pour AL Coataudon B.
- U 19 : départ 14h15 pour Arzelliz Ploudalmézeau.

**Dimanche 15 :**

- Seniors A : à 15h30 c/ AG Plouvorn (rv 14h).
- Seniors B : à 13h30 c/ AS Sizun Le Tréhou (rv 12h15).
- Seniors C : à 13h30 c/ ES Guissény B (rv 12h15).
- Seniors loisirs : départ 8h30 pour Brest Bibus.

**CAMA - Lundi 16 :** Fusing (B) (14h-17h30). **Mardi 17 :** Cuisine (2) (9h30-14h), vitrail (14h-17h30). **Jeudi 19 :** Broderie-peinture (14h-17h).

**BIBLIOTHÈQUE - Rendez-vous lectures, lundi 16,** 20h, bibliothèque Auguste Le Breton. Echanges autour d'un café, thé, tisane. Ouvert à tous, abonnés ou non. Rens ☎ 06.67.09.58.00 ou anne.geffroy@orange.fr.

**ASSOCIATION DES AINÉS DE PLOUDANIEL-SAINT-MÉEN-TRÉGARANTEC - Assemblée Générale lundi 23,** 14h30, à Saint-Méen, salle du temps libre. Suivie d'un intermède musical proposé par la chorale "Chantons ensemble" puis goûter.

**SANT ALAR - Happy Easter, exposition de Marie Noëlle Rolland, du samedi 14/04 au mardi 1<sup>er</sup>/05,** 15h-20h, chapelle St Eloi. **Vendredi 13,** vernissage, 18h ; **mercredi 18,** temps spirituel, 18h ; **vendredi 20,** happy hour, 19h ; **vendredi 27,** soirée chants, 20h.

**SANTEZ PEROUNEL - Demi-journées d'entretien, samedis 14 et 21,** dès 9h. **Assemblée générale jeudi 19,** 20h, salle St Yves.

**PLAISIR DE COURIR - Dimanche 15, courses du pays Pagan.** Covoiturage à 8h30 départ du stade.

**ÉTOILE CYCLISTE - Dimanche 15 :** **Groupe 1 :** départ 8h, 101 km (n°791973) Ploudaniel, St Thonan, Pen Ar Forest, Guipavas, Relecq Kerhuon, pont Albert Louppe, Plougastel, Lopérec, Daoulas, Le Faou, Rumengol, Forêt Cranou, Ménez Meur, Sizun, Ploudiry, Kerfaven, Château Brézal, Plouneventer, Ploudaniel. **Groupe 2 :** départ 8h, 93 km (n°791993) idem groupe 1 jusqu'à Daoulas, rond-point Prat an Dour, Goasven, croix Cléguer, Irvillac, Hanvec, St Eloi, Le Tréhou, La Martyre, La Roche Maurice, Lez Elorn, ancienne route Kerbénéat, monastère Kerbénéat, Clos Herry, Plouneventer, Ploudaniel. **Groupe 3 :** départ 8h, 89 km (n°792048) idem groupe 1 jusqu'à Daoulas, Irvillac, four à chaux, Bellevue, Queff, La Martyre, Ploudiry, Loc-Eguiner, gare Landi, Le Forestic, Plouédern, Trémaouézan, Ploudaniel. **Groupe 4 :** départ 8h, 74 km (n°792064) idem groupe 1 jusqu'à Plougastel, Gorré Ménez, Lopérec, Daoulas, St Urbain, Stum, Pencran, Pontois, Landerneau, Plouédern, Trémaouézan, Ploudaniel. **Groupe loisirs :** départ 9h, 54 km (n°796399) accompagnant Yvon Kerneis, Ploudaniel, Kerno Bihan, Pontic Coat, Parcou, Lesneven centre, croix des Missions, serres Cleusmeur, Les Iles, Kerlouan, Croazou, Crémiau, Ménéham, La Digue, Niez Vran, Petit Paris, Guissény centre, circuit moto-cross, Mescoueschou, Kernilis, Le Folgoët, Parcou, Kérouant, Ploudaniel.

**MARPA - Chorale Chantons Ensemble mardi 17,** 14h30.

**PLOUZENIEL PREST BEPRED - Bep Sadorn adalek 10 eur betek kreisteiz, brezhoneg penn-da-benn er sal « Kan an Avel ».** Echange en breton **tous les samedis,** 10h-12h, salle violette, espace « Kan an Avel » ☎ 02.98.83.62.44.

**LUDOTHÈQUE TY LUDO - Permanences :** 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> samedi du mois, de 16h à 19h30, 1<sup>er</sup> vendredi et 3<sup>ème</sup> mardi du mois de 20h à minuit, espace Kan an Avel. 500 jeux de société sur place ou à emprunter. Renseignements et contact ☎ 06.47.11.28.24, www.tyludo.org ou sur contact@tyludo.org.

ÉVÈNEMENTS

**EXPO-VENTE PLAYMOBIL**

**Samedi 14 avril, de 10h à 18h et dimanche 15 avril, de 10h à 17h**  
Espace Brocéliande

Petite restauration sur place – tombola - Vente de playmobil neufs et occasions  
Entrée : 2 €, gratuit / -3 ans

Organisé par l'APE de l'école Jean Monnet



**LE TRAIT D'UNION - FOYER JEAN COULOIGNER**

**Repas crêpes**

**Samedi 21 avril, à partir de 12h**

Pour les adhérents, les sympathisants et les amis de l'association

Réservations jusqu'au mercredi 18 avril : ☎ 02.98.83.72.68 (après 19h), ☎ 06.25.97.13.48 ou roudaut.pascal@wanadoo.fr  
Ou sur papier libre (Nom(s), prénom(s), nombre de personnes) à remettre dans la boîte aux lettres du foyer



*Programme Espaces Jeunes du jeudi 26 avril au vendredi 4 mai 2018*

**Jeudi 26 avril :** 10h30-18h, Récré des 3 Curés, 24 places, 10 € (apporte ton pique-nique)

**Vendredi 27 avril :** 14h-17h, cuisine « Tout chocolat », à l'Espace Jeunes, 12 places, 2 €

**Lundi 30 avril :** 8h30-17h, formation aux 1ers secours, 10 places, 50 €

**Jeudi 3 mai :** 9h30-17h30, Inter espaces jeunes, rando vélo avec course d'orientation et jeux de Plouneour à Guissény, 12 places, gratuit (apporte ton pique-nique). Apporte ton vélo, ton casque la veille à l'espace jeunes pour 17h.

**Vendredi 4 mai :** 10h30-17h, accrobranche à Penzé, 24 places, 5 € (apporte ton pique-nique) ; 18h-23h, nuit du sport, Rdv directement salle Kerjézéquel à Lesneven (apporte ton sandwich, l'autorisation parentale et 2 €).



Inscriptions auprès d'Isabelle à l'Espace jeunes ou en mairie ☎ 02.98.83.61.57.  
Espace jeunes fermé mercredi 2 mai et du lundi 7 au vendredi 11 mai 2018